

Studentenjob Sommervakanz 2024

D’Gemeng Bech engagiert fir d’Sommervakanz Studenten fir an de Service technique.

D’Kandidaten müssen an der Gemeng Bech wunnen an op mannst 16 Joër al sin.

D’Studenten gin fir eng Dauer vun 2 Wochen engagiert. Pro Woch gi maximal 2 Studenten agestellt.

Sollten sêch méi Kandidaten mellen, wéi Plazen disponibel sin, gët duerch Lous entscheed.

D’Kandidaturen müsse bis spéitestens **den 1. Abrëll 2024** bei der Gemeng eragerécht sin.

Occupation d’étudiants pendant les vacances d’été 2024

La commune de Bech occupera à nouveau des étudiant(e)s dans le service technique communal pendant les vacances d’été 2024.

Les candidats doivent résider dans la commune de Bech et avoir l’âge minimum de **16 ans**.

La durée de l’engagement est fixée à 2 semaines, avec un maximum de 2 étudiants par semaine.

En cas de plus de candidats que de postes à pourvoir, les places seront attribuées par tirage au sort.

Les candidatures doivent parvenir à l’administration communale pour le **1er avril 2024 au plus tard**.

Demande pour un travail d'étudiant pendant les vacances scolaires d'été 2024

Je soussigné(e)

prénom _____

nom _____

demeurant à _____

n° _____ rue _____

code postal _____ localité _____

téléphone n° _____

matricule n° _____

Compte bancaire n° _____

Désire poser ma candidature pour un travail d'étudiant(e) pendant les vacances scolaires d'été au sein du service technique.

Actuellement, je suis étudiant(e) au

établissement scolaire _____

classe _____

Je serai disponible pour les périodes du:

17/06/2024 – 28/06/2024

29/07/2024 – 09/08/2024

01/07/2024 – 12/07/2024

12/08/2024 – 23/08/2024

15/07/2024 – 26/07/2024

26/08/2024 – 06/09/2024

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Date : _____ Signature : _____

N.B. : Un certificat d'inscription scolaire est à joindre obligatoirement à cette demande. L'étudiant qui souhaite travailler pendant les vacances scolaires doit être âgé de 16 ans au moins.